



Installer ma famille en france

Par manu1906, le 12/08/2011 à 00:51

Bonjour,

Je suis venezuelien resident en France depuis 1981, je suis titulaire d'une carte de sejour de 10 ans.

Actuellement salarie en France, j'y ai suivi toute ma scolarite.

Ma concubine coréenne, vis avec moi en France depuis mars 2010.

Au debut, nous voyagions hors UE avant que son visa touriste 3 mois n'expire.

Puis elle a obtenu un visa vacance travail d'un an qui va expirer en decembre 2011.

Elle est actuellement enceinte.

3 questions:

-est il possible d'obtenir un visa visiteur si on est enceinte?

-si nous concluons d'un pacs, cela facilite il l'obtention d'un visa?

-si je fais une demande de naturalisation francaise, dois je craindre un ajournement compte tenu du changement de situation (pacs avec une etrangere qui n'a qu'un visa)

Vous l'aurez compris, je cherche le moyen le plus simple afin d'etablir durablement ma petite famille a mes cotes.

Merci pour votre aide et vos reponses

Mihee & Manu

Par **mimi493**, le **12/08/2011** à **15:05**

Mariez-vous avant la fin de son droit au séjour, et faites la procédure de regroupement familial

Si vous hébergez une personne en situation irrégulière, ça peut être un motif de refus de naturalisation